

Santé et bien-être, les nouveaux enjeux

pp. 14 > 19

ACTUALITÉS Quoi de neuf à la rentrée ?

ILS FONT LA VILLE Vos associations vous donnent rdv le 3 septembre !

ÇA BOUGE Bientôt la Semaine bleue...



• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
 Venelles l'appli
 Facebook et Instagram
 Ville de Venelles



• Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

• Couverture
 Activité Pilates avec Energie Sport
 Bien-Être – 2022
 © association ESBE Venelles

Sommaire

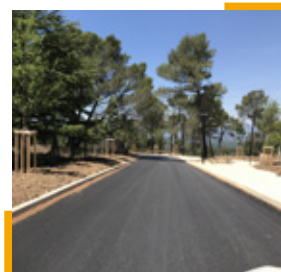


RETOUR EN IMAGES P. 4-7

Les événements marquants de mai à début juillet 2022

VENELLES AVANCE P. 8-13

- **Actualités** - Les nouveautés de la rentrée
- **Culture** - L'Étincelle, votre nouveau pôle culturel
- **En travaux** - Le point sur les chantiers en cours, à venir et achevés
- **Développement durable** - RdV du 16 au 24 septembre pour une semaine d'animations !
- **Partenaires** - Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



DOSSIER P. 14-19

Santé et bien-être, les nouveaux enjeux



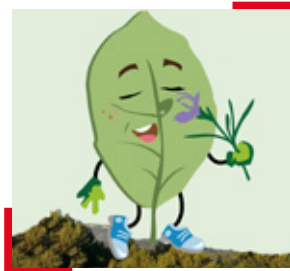
ILS FONT LA VILLE P. 20-24

- **Portrait** - Le chef de restauration collective Patrick Badin
- **Associations** - Le Forum des associations du 3 septembre
- **Les tribunes des élus**
- **Nouveauté** - Le « Conseil municipal des jeunes »



CA BOUGE P. 25-28

- **Seniors** - La Semaine bleue
- **Patrimoine** - un nouveau sentier nature au parc des sports
- **Agenda - A faire** - à voir / à découvrir cet automne



VENELLES PRATIQUE P. 29-31

- **Numéros utiles** - Nouveaux professionnels
- **Carnet** - Permanences
- **Pharmacies de garde** - Collecte et tri des déchets



Venelles • Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier
Rédacteur en chef : Anne-Claire Friehe
Rédaction : Anne-Claire Friehe, Emmanuel Rufi, Chloé Jacquet
Conception graphique : Aude Dany • **Photos :** Mairie de Venelles

Impression : CCI • Tirage 3 800 exemplaires
 Dépôt légal à parution
Remerciements au comité de relecture composé de : Sylvie André, Chloé Jacquet, Emmanuel Rufi et Françoise Weller
Accueil Mairie : 04 42 54 16 16
Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr





« La Semaine européenne du développement durable et les Journées du patrimoine durable seront le moment fort de cette rentrée, du 16 au 24 septembre. »

Édito

La rentrée sera animée !

Cette année, la saison estivale a été marquée par des records d'affluence : plus de 1 000 participants pour la 6^{ème} édition du Street nécessaire et plus de 1 200 personnes au premier Mardi en fête de l'été. Après deux ans de crise sanitaire, les Venellois ont répondu présents aux festivités de la Ville.

Pendant ce temps-là, la Réserve communale, la police, la gendarmerie, les pompiers, les agents communaux et du CCAS étaient sur le terrain pour protéger les habitants dans un contexte de forte canicule. Merci à eux !

La rentrée ne sera pas en reste, en termes d'animation. Dès le premier week-end de septembre, une soixantaine d'associations venelloises seront rassemblées au parc des sports pour un moment fort de la vie associative de notre village. A ce titre, je remercie les acteurs associatifs de leur dynamisme hors norme qui amène la Ville à avoir plus d'adhérents au sein de ses associations que d'habitants.

Notre vie sportive et associative fait rayonner Venelles au niveau local, bien sûr, mais également national et international. C'est le fait des résultats exceptionnels des athlètes de haut niveau venellois mais aussi des tournois internationaux organisés par nos clubs, à l'instar du tournoi de judo qui se tiendra fin septembre.

La Semaine européenne du développement durable et les Journées du patrimoine durable seront le moment fort de cette rentrée, du 16 au 24 septembre. La municipalité vous propose une semaine dense d'animations, visites, ateliers et événements participatifs et ludiques. L'objectif est celui qui motive notre équipe municipale depuis le début de notre démarche inédite de concertation citoyenne « Venelles en transition » : enclencher la volonté d'action des Venellois, pour une ville plus durable !

Il s'agira d'explorer la richesse de notre patrimoine naturel, agricole et historique et de trouver les clés du changement pour répondre concrètement au dérèglement climatique. Ce sera l'occasion pour la Mairie de présenter l'Agenda 2030 de Venelles, ses 13 défis et 33 objectifs environnementaux, sociétaux et économiques identifiés en collaboration étroite avec la population, pour une ville plus responsable et agréable à vivre ! Avec un zoom sur les actions prioritaires jusqu'en 2026.

C'est cette même mobilisation citoyenne qui a abouti au choix du nom de notre pôle culturel, que nous aurons le plaisir d'inaugurer au premier semestre 2023. 435 propositions de noms plus tard, c'est « L'étincelle » qui a été retenue. Plus de trois cents Venellois ont déjà visité le chantier lors d'une des quinze visites organisées depuis mai 2021. Les prochaines visites auront lieu à l'occasion des Journées du patrimoine, ne ratez pas cette jolie occasion de découvrir, en avant-première, ce futur écrin de la vie culturelle locale !

Arnaud Mercier

Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence



8 juin

Les jeunes pousses de l'Oustau

Le potager réalisé par les enfants du centre de loisirs a été officiellement inauguré par le Maire et les élus, pour la plus grande fierté des petits jardiniers !



17 juin

Alors on danse !

Les seniors ont enchaîné les valse, paso doble et autre tango lors du thé dansant organisé à la Campanella par le Centre communal d'action sociale.



22 juin

Le Tremplin jeunes est de retour

Après le nouveau Local réservé aux 15/22 ans, c'est le Tremplin qui se redynamise avec un programme 100% dédié aux ados de 11 à 14 ans !



24 juin

Feu de joie

Tradition provençale oblige, vous avez été très nombreux à célébrer la fête de la Saint-Jean comme il se doit, au son du groupe folklorique La Respelido de La Quiho.



Fin juin

L'école est finie !

Après les spectacles de fin d'année, les petits écoliers venellois ont laissé éclater leur joie de voir arriver les vacances !



5 juillet

Venelles en fête

Euphorie pour le premier Mardi en fête de l'été qui a réuni 1200 personnes sur la place des Logis, transformée en piste de danse à ciel ouvert ! Un record !

20 mai

Petit lecteur deviendra grand...

L'édition 2022 du Salon du livre Jeunesse a tenu toutes ses promesses, entre dédicaces, ateliers créatifs pleins à craquer et un Manipuloparc qui n'a pas désempilé !



18 juin

Le Street Art est dans la place...

Plus d'un millier de personnes ont participé au Street Nécessaire, événement phare de la culture urbaine à Venelles.



... et sur les murs !

Le street circuit de la ville s'est étoffé de deux nouvelles fresques, sur les murs de l'allée de la Roberte près de la Campanella et sur la façade de l'école maternelle du Mail.

Du 1^{er} au 29 mai

Triathlon de l'espoir

Une soixantaine de participants a couru, nagé et pédalé pour lever des fonds pour la lutte contre la maladie de Charcot.



#Venelles engagée

8 mai

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale

Toutes les générations étaient réunies pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour protéger notre pays.



11 juin

Le théâtre de Verdure prend le nom de Pierre Morbelli

Un hommage a été rendu à l'ancien Maire de Venelles disparu en 2021, lors de la cérémonie de dénomination du théâtre de Verdure.





21 mai

Les riders à l'honneur

Première édition réussie pour le Contest de l'USV où les as du roller, de la trottinette et du skate se sont affrontés au skatepark.

25 mai

Du haut niveau au Noble art du pays d'Aix

Les champions de France Nadjib Mohammadi et Bruno Serace ont rejoint le pôle performance du club de boxe venellois.



28 mai

Course d'orientation

Un nouveau titre de champion de France en relais sprint et une deuxième place en championnat des clubs de Nationale 1 pour l'Athlétic Club Aurélien.

25 juin

Championne d'Europe !

Doublé gagnant pour la Venelloise Oriane Robisson qui a remporté le titre en équipe et en individuel aux championnats d'Europe de nage avec palmes !



2 juillet

Championnats de France de VTT

Bravo à Cynthia Boivinet qui termine vice-championne de France junior Cross country olympique et rapporte la 5^{ème} médaille en championnat de France pour le club depuis 2017.

Vie scolaire

Quoi de neuf pour la rentrée ?

Travaux dans les écoles, évolution des tarifs et simplification des démarches administratives pour les familles : que retenir pour la rentrée ?



Des travaux pour préparer une belle rentrée aux quelque 800 élèves prévus pour cette rentrée !

Alors que les enfants venaient de quitter leurs classes pour les vacances d'été, les services techniques ont démarré une longue série de travaux dans les écoles : maintenance des équipements, peintures, remplacement de la clôture de l'école du Mail et poursuite des actions du plan d'accessibilité dans les écoles des Cabassols et Pagnol.

Des évolutions sont également intervenues sur le plan administratif. Après des échanges avec les représentants des parents d'élèves, a été mise en œuvre une simplification des tranches des

tarifs des services périscolaires : cantine, centre de loisirs, garderies. « *Le changement concerne surtout l'indexation des tarifs sur le quotient familial calculé par la CAF. C'est sur cette base que la révision des tarifs des garderies, qui n'avaient pas été révisés depuis 7 ans, a été réalisée cette année* » précise Denis Ruiz, délégué à l'éducation. Outre une meilleure équité et tout en modérant l'impact sur les foyers les plus fragiles, cette nouvelle tarification prend aussi en compte l'augmentation des prix de l'énergie qui explosent. Or l'enjeu est de pouvoir maintenir la qualité des services mis en œuvre pour tous.

Les tarifs

- **Cantine** : 3,96 € par repas
- **Garderie du matin** : 0,70€ à 1,20€/h selon le QF de la CAF
- **Garderie/étude du soir** : 1,05€ à 1,80€/h selon le QF de la CAF
- **ALSH** : 3,60€ à 18,85€/j selon le QF de la CAF

Mettre à jour son quotient familial (QF) !

Comme à chaque rentrée, pensez à mettre à jour votre QF calculé par la caisse d'allocations familiales (CAF) sur le portail internet Familles de Venelles. Il est nécessaire pour appliquer les aides et dégrèvements accordés sous condition de revenus : cantine, Noël, séjours vacances organisés par le service Jeunesse ou encore pass loisirs.

Réactualisation des tranches du QF

Outre une harmonisation, les tranches ont été simplifiées pour fixer le tarif des prestations des services périscolaires.

+ Pour les aides : formulaire à télécharger sur venelles.fr ou à récupérer au CCAS pour la cantine

Sécurité au parc des sports

Le "POMSE"

Le parc des sports a désormais son POMSE : le plan d'organisation de mise en sûreté dans un établissement public.



Le POMSE définit des zones de rassemblement et d'évacuation des publics

Le complexe sportif Maurice Daugé accueillant plus de 700 000 visiteurs et sportifs par an, et suite aux évènements climatiques survenus ces derniers mois, il apparaissait urgent de déployer un dispositif de mise en sécurité. La Ville a donc défini un Plan d'organisation et de mise en sûreté des établissements (POMSE) pour tous les équipements communaux ouverts au public sur

ce site de 22 ha. Ce POMSE relève de l'article L.4121-1. du Code du travail, stipulant que les responsables des établissements recevant du public et des entreprises doivent « assurer la protection de leurs salariés ». Élaboré avec le Centre d'information pour la prévention des risques majeurs, le Cyprès, il définit l'organisation, les moyens et les procédures à

mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité des usagers du site en toute circonstance : vents violents, départ de feu, neige, accident... Il sera présenté aux clubs et associations en septembre. Une signalétique est en cours d'implantation dans le parc.

[#venellesvigilante](#)

En recherche d'emploi ou de reconversion ?

Le coaching emploi est pour vous !

Une nouvelle session « coaching emploi » est prévue de septembre à décembre. Dix ateliers de trois heures sont prévus pour optimiser et mettre en avant ses compétences, mieux

gérer ses émotions lors des entretiens, apporter des outils pour renforcer sa confiance. Réunion d'information, mardi 13 septembre à 9h, salle des Logissons.

+ [d'infos sur venelles.fr](#)
Bureau municipal de l'emploi :
04 42 54 98 00 - emploi@venelles.fr

L'Étincelle

Le nom du pôle culturel de Venelles

Symbole de la magie et de l'éphémère propres à l'art du spectacle et du rayonnement culturel, L'Étincelle est le nom retenu pour le pôle culturel qui ouvrira ses portes début 2023.



Le spectacle d'humour musical "Troppe Arie" par la compagnie italienne Trio trioche

Vous avez été nombreux à prendre part à la consultation citoyenne depuis le lancement du projet. Au centre de cette démarche : la volonté de travailler de concert avec les habitants afin d'établir la finalité, le fonctionnement et le nom de ce nouveau lieu phare de la culture venelloise. A l'issue de plusieurs ateliers d'intelligence collective, des réunions du Comité consultatif "culture et patrimoine" et du groupe de travail sur le pôle culturel, 435 propositions de noms ont émergé. « Nos échanges ont permis d'affiner étape après étape une liste finale comportant une dizaine de

propositions. C'est ainsi que le nom "Étincelle", qui caractérise si bien ce lieu, s'est imposé » détaille Françoise Weller, Première adjointe déléguée à la Culture.

Au cœur du partage et de l'émotion

Éclairer, illuminer, éblouir, créer... sont bel et bien les objectifs de ce nouveau site. L'Étincelle de Venelles sera un lieu fédérateur, ouvert à tous : enfants, adultes, associations, entreprises, artistes et créateurs... Dans ces espaces chaleureux, une large place sera donnée au spectacle vivant. Les quelque 700 m² de

médiathèque seront aussi propices à l'organisation de rencontres et d'échanges pour le plaisir de lire, de s'informer et de découvrir. Quant à l'espace musique, il encouragera la création musicale sous ses formes les plus variées. Bâtiment épuré et lumineux, L'Étincelle sera l'écrin d'une effervescence culturelle riche. Et pour que les étoiles commencent déjà à briller dans les yeux des Venellois, les visites de chantier reprennent à l'occasion des Journées du patrimoine mi-septembre.

[#venellesculturelle](#)



Venelles, destination durable Passons à l'action

À l'occasion de la Semaine européenne du développement durable et des Journées du patrimoine, la Ville décline plusieurs animations et ateliers d'échanges. L'occasion de présenter les premières actions à déployer dans le cadre de l'Agenda 2030 !

Des engagements forts et concrets, 70 fiches-actions répondant à 13 objectifs pour vivre mieux dans notre ville et être des acteurs impliqués dans la transition : l'Agenda 2030 donne un coup d'accélérateur à la politique environnementale déjà menée à Venelles depuis de nombreuses années ! Plusieurs fois innovante avec notamment les premiers cendriers de recyclage des mégots, le premier arbre photovoltaïque, la première Recycllette, et la labellisation du Ministère pour sa démarche de transition participative – Venelles passe aujourd'hui un cap essentiel. « La feuille de route est désormais

fixée jusqu'en 2030, pour favoriser un développement harmonieux et équilibré de la commune sur le plan environnemental, social et économique. Le résultat d'un travail mené pendant un an en concertation avec les Venellois ! » explique Nicolas Conrad, délégué au développement durable. Surfant sur la thématique nationale des Journées du patrimoine – « le patrimoine durable » -, plusieurs ateliers et animations sont prévus dès le 17 septembre, pour comprendre les enjeux de la transition et surtout pour passer à l'action, individuellement et collectivement ! #venellesentransition

+ <https://www.education.gouv.fr/semaine-europeenne-du-developpement-durable-9416>

+ Programme des animations dans le dépliant joint à ce magazine

Cleanea®

Venelles passe au nettoyage écolo

La Mairie a investi dans une machine « Cleanea » afin de produire son propre désinfectant et détergent sur la base d'un procédé 100 % écologique : l'électrolyse du sel. Elle l'utilise pour nettoyer les bâtiments municipaux et ceux mis à la disposition des associations. Ce procédé fait partie des « mille solutions pour la planète » recensées par la fondation Solar Impulse. Objectifs ? Réduction de 80 % des déchets et baisse de 60 % de la toxicité pour les usagers des lieux. Une action inscrite à l'Agenda 2030 qui implique une refonte en profondeur des méthodes de travail des agents.



Le nettoyant écologique Cleanea® a été d'abord expérimenté à l'école des Cabassols et en mairie

Economies d'énergie : poursuivre les efforts !

Accompagnée par un conseiller en énergie, la commune travaille sur le diagnostic et la réduction des consommations d'énergie des équipements municipaux.

- Éclairage public : baisse de près de 22 % des consommations. 😊
- Eau : baisse d'un tiers notamment grâce au déploiement de l'arrosage intelligent. 😊
- Carburant : 40 % de la flotte de véhicules municipaux est électrique et les efforts sont à accentuer, d'autant plus dans le contexte actuel d'augmentation exponentielle des tarifs de l'énergie. 😊
- Combustibles de chauffage : la Ville poursuit son programme de rénovation énergétique des bâtiments. Prochainement, les deux chaudières à gaz de la crèche les Petits Loups et de l'école Maurice Plantier seront remplacées par des chaudières à condensation de nouvelle génération, plus économes en énergie et plus performantes. 😞

C'est en cours

Travaux structurants pour Venelles

En lien avec l'implantation du pôle culturel et du nouveau Local ouvert aux 15-22 ans, l'allée du vieux canal a été réaménagée et élargie. La voie relie désormais l'avenue de la grande Bégude à l'avenue des Ribas et dispose de zones de stationnement. Ce chantier incluant un aménagement paysager et quelque 80 places de stationnement se monte à plus d'1,2 M€ et a été co-financé par le Conseil départemental 13 et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le projet d'étude de réaménagement de la rue de la Reille est lancé et une phase de concertation citoyenne a eu lieu début juillet lors d'une réunion publique. Cette consultation a été l'occasion d'échanger avec les riverains et habitants intéressés autour des deux scénarios envisagés. Le but ?

Améliorer et sécuriser la portion de voie située entre le giratoire des Anciens Combattants et la rue Eugène Bertrand, mais aussi pallier les dysfonctionnements des réseaux pluvial, d'eau et d'assainissement. Cette opération d'envergure sera portée par la Commune, la Métropole et la Régie des Eaux compétentes en matière de réseaux. Des études complémentaires sont en cours pour finaliser la conception de ce projet dont la concrétisation s'élèvera à plus de 3 M€.



Allée du vieux canal

Les derniers travaux de la Régie des eaux en chiffres

- Avenue Maurice Plantier :
 - Pose de 1 040 mètres linéaires de canalisations
 - Collecteur de 400 mm de diamètre sur le réseau d'assainissement collectif
- Avenue de la Grande Bégude : chantier en lien avec le futur pôle culturel :
 - mise en place et rénovation de 220 mètres linéaires de réseau d'eaux usées - en grès de 400 mm de diamètre et de réseau d'eau potable - en fonte de 200 mm de diamètre



Tout nouveau, tout beau !



L'avenue du jas de Violaine récemment réaménagée et sécurisée, est dotée d'une voie cyclable



Après une 3^e phase de travaux, le chemin du Collet redon a été entièrement rénové jusqu'aux tennis



Un nouvel espace pour fans de glisse au skate park !



Le nouveau Local dédié aux 15-22 ans a son enseigne

Aménagement du territoire

Le Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



Les orientations du PLUi du Pays d'Aix ont été arrêtées le 22 juin dernier par les instances de la Métropole. C'est un document cadre essentiel à l'organisation de notre territoire et à son développement durable.

L'élaboration du PLUi, fruit d'un travail de longue haleine, a pour objet la mise en cohérence de l'urbanisation du Pays d'Aix, sur la base des Plans locaux d'urbanisme existants des 36 communes qui le composent. Une étape importante a été franchie le 22 juin avec l'adoption de ses orientations construites autour de trois piliers : l'environnement, la proximité et l'attractivité. Sept objectifs ont ainsi été identifiés afin de répondre aux enjeux majeurs du développement du territoire :

- la gestion économe de l'espace et la mobilité responsable,
- la préservation du patrimoine naturel,
- la protection des habitants face aux risques,
- l'offre d'habitat adapté,
- le maintien et le développement d'une agriculture productive et durable,
- la revitalisation et le développement des tissus économiques et de l'emploi,
- l'attractivité et le rayonnement international.



Le document définit également cinq orientations d'aménagement et de programmation (OAP) stratégiques : la mutation de Plan de campagne, la RD6 axe Gardanne- Meyreuil, le Val de Durance qui conforte le rôle d'interface de Venelles avec le bassin de vie d'Aix-en-Provence, le grand site Concors-Sainte Victoire et, enfin, la RD9 axe Aix-Vitrolles.

Nouvelle réunion publique à l'automne

Après les réunions publiques organisées en 2019 et 2021, la concertation avec les habitants des communes reprendra cet

automne. En parallèle, le travail sur le PLUi se poursuit avec la Métropole en vue d'affiner le futur règlement en cohérence avec notre territoire. A l'issue de cette concertation, un projet de PLUi sera arrêté. Le PLU de Venelles sera, quant à lui, définitivement approuvé à l'automne, quelques mois avant l'arrêt du projet de PLUi. Ce nouveau PLU, dont la révision a débuté en 2016, permet à la Commune d'assurer son développement maîtrisé, la protection de l'environnement et de la qualité de vie venelloise. Il est le support de travail permettant de préserver les enjeux venellois dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Modernisation de la déchetterie

Elle passe en accès automatisé !

Dans le cadre du programme de modernisation de ses déchetteries lancé l'année dernière pour améliorer les accès et les conditions d'utilisation, la Métropole devrait équiper au début de l'automne celle de Venelles d'une caméra de lecture de plaque d'immatriculation et d'une barrière asservie. La démarche concerne tous les particuliers et professionnels.

Il faudra vous inscrire sur le site internet <https://www.agglo-paysdaix.fr> munis de votre attestation de domicile - ou Kbis pour les professionnels - et de la carte grise du véhicule. Après avoir créé un compte, l'accès à la déchetterie sera autorisé dans les 48 heures hors week-end et jours fériés.

+ d'infos : 0800 94 94 08





Santé et bien-être, les nouveaux enjeux

La santé publique est devenue un enjeu de société : quoi de plus actuel alors que la pandémie de Covid-19 continue de déstabiliser le quotidien de chacun ! C'est dans les années 80 que les pouvoirs publics se sont emparés des enjeux sanitaires, restés jusque-là dans la sphère médicale. À Venelles, les actions de prévention en matière de bien-être et de santé s'ancrent solidement dans les politiques publiques en réponse aux besoins émergents et à la démarche de transition écologique et sociétale.

Le champ d'intervention est vaste ! De la qualité des repas servis dans les restaurants collectifs de la Ville aux infrastructures de santé en passant par la prévention sanitaire et les dispositifs destinés à

améliorer le quotidien des personnes dépendantes ou malades : une coopération liant tous les acteurs, qu'ils soient municipaux, institutionnels, associatifs et privés est indispensable pour agir.



À Venelles, réussir la transition énergétique et sociale passe par l'amélioration d'actions en faveur de la préservation de l'environnement mais aussi par des initiatives porteuses d'un meilleur bien-être. C'est pourquoi six des treize objectifs fixés par le nouvel Agenda 2030 y sont directement liés (lire encadré ci-dessous).

En cohérence avec ce projet de société, un travail de fond est mené et renforcé par l'Analyse des besoins sociaux (ABS). Il a déterminé les pistes d'actions prioritaires en réponse aux besoins notamment du « grand âge » et du handicap.

Bien vieillir à Venelles

Vieillir implique plus de lien social, de dynamisme et de soutien. La pluralité des profils « seniors » impose de prévoir des infrastructures adaptées, une offre médicale, des services et des loisirs favorisant leur maintien à domicile en passant par l'accompagnement des personnes en situation de dépendance.

Rappel des six objectifs de l'Agenda 2030 « Venelles bien-être »

- 1 Lutter contre les pollutions
- 2 Proposer une offre de logements adaptée à la population
- 3 Favoriser les actions culturelles, le lien social et intergénérationnel
- 4 Développer l'implication citoyenne
- 5 Permettre aux habitants de vivre en bonne santé
- 6 Soutenir l'agriculture locale et l'alimentation de qualité



Le chiffre :

29

C'est le nombre d'associations venelloises agissant dans le domaine de la santé, du bien-être, du social et de la solidarité. La plupart des vingt clubs sportifs ont développé des sessions de sport-santé.

+ d'infos : venelles.fr > En direct > Annuaire des associations

Pour consolider l'offre médicale sur le territoire, la Ville peut actionner plusieurs leviers. Qu'il s'agisse d'encourager l'installation de nouveaux médecins ou de mener des actions pour maintenir l'attractivité de la commune. Par exemple, au sein du quartier des Michelons, le « Parc Veleno », récemment primé, a été étudié longuement de manière à inclure un pôle médical de 300 m². Ce dernier permettra de conforter l'offre venelloise composée de plus d'une trentaine de généralistes, infirmiers, spécialistes et de dizaines de professionnels para médicaux. Ce nouveau quartier de vie intégrera également une résidence intergénérationnelle.

Projet d'EHPAD

L'accroissement de l'espérance de vie couplée à la volonté des habitants de rester vivre à Venelles constitue à cet égard un enjeu de taille. Plus de 60% des Venellois ont plus de 60 ans et près de 10% plus de 75 ans. « *Les projections d'évolution de la population imposent de pouvoir offrir des solutions qui permettent à nos anciens de rester vivre dans leur commune à laquelle ils sont attachés. Ils y ont leurs habitudes, leurs amis, leurs activités* » explique le maire Arnaud Mercier. C'est pourquoi la Municipalité travaille depuis plusieurs mois à la possibilité d'implanter un EHPAD incluant une résidence senior. Des discussions sont en cours avec le service du Département des Bouches-du-Rhône, compétent en la matière, pour concrétiser ce projet.

De son côté, le Centre communal d'action sociale œuvre au quotidien pour le bien-être des seniors et le maintien de liens sociaux.

Le restaurant municipal La Campanella, les ateliers de chant, de jeux, de pétanque, de gymnastique douce et d'exercices de mémoire, les visites, les groupes de marche, les rencontres intergénérationnelles et les dispositifs d'aide sociale, complètent l'action des associations locales. Ces dernières sont engagées aussi bien dans les loisirs que dans le soutien aux personnes vieillissantes.

La prévention auprès des plus jeunes

Bien-être, qualité environnementale et lutte contre la pollution... : les actions de prévention sont privilégiées pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de santé. Des initiatives croisées invitent les enfants de Venelles à s'interroger et à agir. On retiendra par exemple la mise en place de capteurs de CO₂ dans toutes les classes des cinq écoles de Venelles (lire Venelles Mag #86 - p.8) pour surveiller la qualité de l'air. L'occasion aussi d'éveiller leur curiosité sur les gestes à faire pour respirer plus sainement. Cela passe également par une réflexion amorcée sur le plan de déplacement des établissements scolaires aux abords de l'école des Cabassols ou encore des ateliers yoga ou de respiration parfois proposés en classe pour mesurer les bienfaits de la méditation.



Le bien-être passe par plus de lien social - Journée dans le Luberon organisée le 8 juillet par le CCAS.

La politique « santé » balaye de nombreuses autres sphères d'intervention.

Venelles se place par exemple comme l'une des communes précurseurs en matière de sport bien-être et ambitionne d'accélérer les actions de sport sur prescription médicale. Là encore c'est l'un des objectifs de l'Agenda 2030 !

En 2018 déjà, les « Venelles du sport » étaient consacrées au sport et à la santé.

La Ville agit en accompagnant ses nombreux clubs porteurs de projets de sport bien-être. La mise à disposition d'équipements adaptés, l'octroi de subventions dédiées et le soutien de certains événements facilitent des initiatives locales. Le « ping santé » du PPV, la prescriboxe du NAPA avec Dario, le « ski forme » du VPAM sont quelques-unes des pratiques sportives proposées à Venelles aux personnes sédentaires, à mobilité réduite ou malades. Des initiatives complétées par les activités spécifiques

d'associations comme Papa ours nature, le PAVVB (volley), On the ball, le Cercle d'Or (activités seniors), Energie Sport Bien-Etre ou encore Sport&Co.

Prévenir et guérir

La politique municipale sportive s'est aussi ajustée aux besoins des Venellois suite aux préconisations des groupes de travail mobilisés sur l'Analyse des besoins sociaux. Ainsi, des créneaux ont été mis à disposition de personnes diabétiques à la halle Nelson Mandela en partenariat avec l'hôpital d'Aix. La Commune aménage un circuit en plein air adapté aux personnes à mobilité réduite au sein du parc des sports. Venelles a tissé des liens étroits avec tous les partenaires locaux investis dans le sport santé, aussi bien institutionnels que privés : Département, Région, Métropole, hôpitaux, Maison intercommunale Sport santé 13, Centre Ressource, CREPS...



De la boxe sur prescription à Venelles

Le NAPA est le premier club de la région à avoir obtenu la certification Prescri'Boxe, une activité dédiée aux personnes touchées par les affections longue durée, bénéficiant du « sport sur ordonnance ». En juin dernier le club a participé à la journée Sport Santé Handicap Miss13 à Eguilles. Le NAPA n'a de cesse d'intégrer des adhérents au sein de sa section spécifique, montée en partenariat avec l'hôpital St Joseph à Marseille, le centre Ressource à Aix ou la Maison Sport Santé à Eguilles. De nouveaux projets sont à l'étude avec d'autres acteurs locaux, comme le centre aquatique Sainte-Victoire, pour élargir l'offre d'activités adaptées.

Tous solidaires pour Octobre rose

Chaque année, alors que la façade de la mairie est éclairée de rose, les Venellois se mobilisent pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. C'est le cancer le plus fréquent chez les femmes en Europe. Le nombre de cas observés chaque année a tendance à diminuer depuis 2005, mais cette maladie restait en 2018 la première cause de décès par cancer chez les femmes. S'il est dépisté à un stade précoce, la survie à cinq ans est de 99 %. Le Speedy club, le NAPA, Sports & Co ou encore le club de volley PAVVB, organisent des cours ou rencontres sportives sous la bannière rose. Des agents municipaux se rassemblent pour des marches actives également colorées. Et le service Jeunesse fédère les familles autour de challenges sportifs.



Les politiques de santé publique sont indissociables des actions de lutte contre les situations d'exclusion pour les porteurs de handicap physique, mental ou psychique. Dans ce domaine, les communes suivent des plans pluriannuels d'action visant la mise en conformité aux normes des bâtiments, équipements et voiries pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ainsi l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée) décliné à Venelles de 2014 à 2021 a-t-il notamment permis d'investir plus de 500 000 euros pour rendre accessibles les salles municipales, des équipements du parc des sports, des trottoirs, des places de stationnement, des passages piétons...

Handicap : mise aux normes

À Venelles, le seuil réglementaire d'une place de parking minimum sur 50 réservées aux personnes

handicapées est largement dépassé. Elles sont aménagées au droit des équipements publics en centre-ville comme au parc des sports, où le siège du club de tennis, quant à lui, reste à mettre aux normes. Ces chantiers sont déployés en application des schémas directeurs en place ou programmés par la Commune. Ainsi, la poursuite d'aménagements d'accessibilité aux écoles des Cabassols et Pagnol cet été a été planifiée en prenant en compte la reconfiguration des groupes scolaires à terme. En parallèle, toute nouvelle construction ou rénovation de site public sur le territoire communal inclue d'office l'intégration de ces normes PMR afin de dimensionner automatiquement tous les accès conformément aux réglementations en vigueur : le centre aéré L'Oustau, et le pôle culturel répondent à 100 % à ces exigences participant à favoriser l'inclusion.



3 questions à ...

Brigitte Cordaro, conseillère municipale déléguée à la Santé publique et à la lutte contre les situations de handicap

Selon vous, notre regard sur le handicap a-t-il vraiment changé ?

La société a évolué mais il reste encore des progrès à faire, en témoigne la campagne « Voyons les personnes avant le handicap » ! L'objectif est de faire évoluer le regard sur chaque handicap et de lutter contre les préjugés. Car notre représentation est souvent réductrice à la seule question de la mobilité or le sujet bien plus complexe puisqu'il n'y a pas un mais des handicaps, visibles ou pas.

Les actions de la Ville participent-elles à apporter des réponses satisfaisantes ?

Assurément ! Le Centre communal d'action sociale, comme nos associations engagées dans l'accompagnement des personnes porteuses de handicap, vieillissantes ou souffrant de maladies invalidantes font un travail formidable au quotidien. Au-delà de ses obligations, la Commune s'attache à rester à l'écoute des demandes de chacun pour répondre aux difficultés rencontrées, qu'elles

soient techniques, financières, administratives...

Des améliorations à apporter ?

Nous cherchons à favoriser davantage l'inclusion et à mieux accompagner les personnes face à des processus administratifs complexes, que ce soit pour garder de l'autonomie, monter un projet personnalisé de scolarisation ou demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé... La clé réside dans le dialogue et l'échange.



Enfin, la santé passe aussi par une alimentation saine. Une préoccupation au cœur de la feuille de route de Venelles en transition : c'est le 11^e objectif de l'Agenda 2030 dans l'axe « Ville bien-être ».

Bien manger

Labellisée « Mon restau responsable » depuis trois ans, la restauration collective municipale propose des repas en cohérence avec la préservation des ressources, le respect des saisons dans les approvisionnements, l'éveil aux goûts, la valorisation des circuits courts, la traçabilité des labels, le recours privilégié aux produits frais, locaux et bio, l'absence d'huile de palme et hydrogénée, l'achat d'œufs de poules élevées en plein air... (lire le portrait du chef page suivante).

A Venelles, la présence en nombre de commerces et producteurs locaux a aussi permis à des clubs sportifs de tisser des accords malins pour la fourniture de goûters équilibrés pour les petits licenciés lors des entraînements du mercredi après-midi...

Troubles alimentaires : le parcours d'une Venelloise résiliente

Venelloise depuis quatre ans, Ilona Campillo est consciente des vertus de la prévention auprès des jeunes.

À 26 ans, elle témoigne des troubles du comportement alimentaire. Un mal qu'elle connaît bien pour en avoir souffert, après avoir été victime de harcèlement scolaire, mais dont elle a réussi à guérir, grâce à l'accompagnement d'une thérapeute et du soutien de sa mère. Aujourd'hui débordante de vie, Ilona aborde avec délicatesse l'envers du décor de ces maladies dans une vidéo disponible sur youtube et son livre « Sur le banc de touche de ma vie ». Au-delà des TOC alimentaires, du besoin irrésistible de contrôle et de la mésestime de soi, la jeune femme porte un discours d'espoir et appelle à la sensibilisation des jeunes et des familles sur ce fléau.



Patrick Badin

Un passionné aux fourneaux

À Venelles, on a la chance d'avoir un chef qui aime son métier, et ça se voit dans les assiettes !



Un travail d'équipe entre le chef Patrick et les agents municipaux assurant le service

Avec quarante ans de restauration à son actif, Patrick Badin a de l'expérience, assurément ! Il a appris son métier chez des grands noms : Pic à Valence, Bocuse à Lyon, a travaillé à l'international avant de choisir de s'installer à Venelles. C'est en tant que salarié du prestataire Garig, retenu dans le cadre d'une délégation de service public, que Patrick officie depuis 2017.

Pour lui, bien manger et se faire plaisir est essentiel. Avec ses 800 couverts par jour répartis entre les écoles venelloises, le restaurant municipal la Campanella et le portage des repas à domicile, il a du pain sur la planche et une seule priorité : la satisfaction des habitants. Exigeant avec lui-même, il l'est aussi dans le choix de ses ingrédients.

Du frais et du bio

Il privilégie les produits locaux et de saison. Les fruits, les légumes, les céréales sont bio. La volaille est label rouge et les œufs de plein air a minima. Dans ses menus, Patrick propose également au moins une fois par mois un repas sans protéine

animale. Il prépare les compotes et ne manque pas d'être créatif pour concocter certains desserts pour le plaisir des papilles.

Secondé par un cuisinier et un chauffeur-livreur qui gère la livraison dans les écoles et le portage à domicile pour les personnes âgées ou dépendantes, Patrick s'occupe également de la gestion des stocks. Une composante essentielle qui n'est pas des plus faciles à gérer dans un contexte marqué par la raréfaction de certaines marchandises et la hausse des prix.

Le chef suit les recommandations du GEMRCN* enrichies de ses échanges avec une diététicienne de Garig, pour proposer les menus qui sont examinés en « commissions menus ». Composées de la responsable du service scolaire, de l'élue aux affaires scolaires, de parents d'élèves, de la responsable du restaurant municipal, de la diététicienne et du chef, ces commissions se réunissent avant chaque période de vacances scolaires. « Nous souhaitons pouvoir y inviter aussi des enfants. L'objectif est de respecter les besoins

nutritionnels et surtout que les enfants prennent plaisir à manger » précise Denis Ruiz, élu aux affaires scolaires.

*GEMRCN : Groupement d'étude des marchés en restauration collective et nutrition



Les pâtisseries de Patrick pour les anniversaires à La Campanella

Ce que représentent 800 repas quotidiens

La préparation de 800 repas, ce sont par exemple 90 kilos de viande et 200 kilos de pommes de terre pour préparer une purée !

Forum des associations

Rendez-vous le 3 septembre !



Les 58 associations et structures présentes au forum et leur N° de stand

Solidarité et social

- Le Cercle d'Or (activités seniors) 2
- Le Club ES 13 (loisirs seniors) 3
- L'association venelloise d'actions humanitaires – AVAH 4
- Les Amis de Berdine 5
- Groupe Parkinson Provence 6
- Venelles Accueil 8
- Solidarité Logement Venelles et le Collectif AGIR 12
- Carrefour citoyen 13
- Bridge venellois 14
- L'ADAR 15
- Don du sang 57

Citoyenneté

- Les Vitrines de Venelles 16
- Le Comité d'intérêt de quartier - CIQ de Venelles 18
- La Réserve communale de sécurité civile 44

Développement durable

- Recyclaïx 1
- L'association villageoise d'énergie photovoltaïque en Pays d'Aix – AVEPPA 9
- Papa Ours Nature 11
- Le Potager partagé 17

Culture, loisirs et bien-être

- Association généalogique venelloise 7
- Jazz en Voix Production 10
- La Maison des jeunes et de la culture – MJC Comme à la maison - CALM (activités créatives et ludiques) 20
- ADN Danse 21
- EMI Danse 22
- Compagnie Sarah Danse 23
- Les 2 B (divertissements, festivités) 24
- ABS Cirque Danse 25
- La courbe et la plume (danse contemporaine) 26

- Des corps en scène (spectacle vivant) 27
- Africa Foula (danse africaine) 28
- Zopielevés (théâtre) 29
- Les Racines du souffle (Qi-Gong) 30
- Atelier 17 (écriture musicale) 31
- Aux Sources de la Provence (Antiquité tardive provençale) 32
- By The Way (activités anglophones) 33

Sport

- Centre aquatique Sainte-Victoire 34
- Pays d'Aix Natation – PAN 35
- Blue Stars (supporters du PAVVB) 38
- Pays d'Aix Volley Ball – PAVVB 39
- Judo club Venelles – JCV 41
- Venelles ski club – VPAM 40
- L'Estocade (escrime) 42
- La Boule venelloise 43
- L'association venelloise de tennis – AVT 45
- Ping-Pong Venelles 46
- Energie Sport bien-être 47
- Sport&Co Venelles 48
- Noble art du pays d'Aix (boxe) 49
- L'Union sportive venelloise – USV (foot, glisse, randonnée) 50
- Venelles Loisirs 51
- Speedy club de Provence (course) 52
- High kick boxing 53
- Venelles Basket Club – VBC 54
- Passion VTT 55
- Budo Systeme Defense (self défense) 56
- Course d'orientation 58

Jeunesse

- On the ball (gestes de premiers secours via le sport) 36
- Association des Parents d'élèves de Venelles – APEV 37

Les démonstrations et initiations sur place :

Scène du boulodrome :

- 10h : Aérodance – Cercle d'Or
- 10h15: Gym Entretien – MJC
- 10h30 : Escrime – L'Estocade
- 10h45 : Judo – JCV
- 11h00 : Jazz – Emi Danse
- 11h15 : Danse orientale – Compagnie Sarah Danse
- 11h30 : Boxe pieds-poings /Muay-thaï – High Kick Boxing
- 11h45 : Krav Maga – JCV
- 12h00 : Modern Jazz – ADN Danse
- 13h45 : Modern Jazz – Judo Club Venellois
- 14h00 : Chorale adultes – MJC
- 14h15 : Jazz – Emi Danse
- 14h30 : Taekwondo – JCV
- 14h45 : Modern Jazz – ADN danse
- 15h00 : Escrime – L'Estocade
- 15h15 : Zumba – MJC
- 15h30 : Jazz – Emi Danse

Divers lieux :

- 10h à 12h : Volley tout public / Halle Nelson Mandela – PAVVB
- 10h à 12h : Pétanque tout public / Boulodrome loisirs – La Boule venelloise
- 14h à 16h : Tennis de Table / Halle Nelson Mandela – Ping Pong Venellois
- 10h et 15h : scrapbooking / stand 20 – Association CALM
- 15h30 : Tests de natation / Centre aquatique Sainte victoire
- Tout au long de la journée :**
- Tennis et padel / boulodrome, restanque Sport et Jeunesse – AVT
- Boxe / ring extérieur, boulodrome restanque Sport et Jeunesse – NAPA
- Tir à l'arc / Pas de tir à l'arc extérieur – Venelles Loisirs
- Grimpe d'arbre et bivouac dans les arbres / stand 11 – Papa Ours
- Animation maniabilité du vélo + technique et trial / stand 55 – Passion VTT
- Machine à shoots / stand 54 – VBC

Restauration sur place auprès des food-trucks

+ Service sport et vie associative
04 42 54 93 32 / service.sport.vieassociative@venelles.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

Un tissu de mensonges contre une irrégularité administrative.

Depuis deux ans, la municipalité avance : un plan trentennal pour notre forêt, un projet d'énergie photovoltaïque citoyenne sur le toit de l'école des cabassols, un nouveau local pour les jeunes et l'extension du restaurant pour les séniors, entre autres projets déjà réalisés. Bientôt, un nouveau pôle culturel et des aménagements structurels à venir, rue de la Reille notamment.

Pendant ce temps, l'opposition continue de crier au loup au lieu de formuler de véritables propositions pour Venelles. Rien sur le fond, pas un débat sur l'avenir de Venelles mais que des critiques sur la forme, sur des points et des virgules.

Les conseillers d'opposition répètent inlassablement ne pas avoir reçu les convocations qui leur ont été transmises, ils réclament des documents qui leur ont déjà été communiqués. Ces sollicitations répétées mobilisent le personnel municipal sans autre fin que de prétendre à un mauvais traitement qui n'existe pas.

Mais nous ne cédon pas et nous continuons à travailler sur les sujets qui importent pour les Venellois : la réduction de la vitesse sur l'autoroute, l'inscription de la halte ferroviaire de Venelles dans la liste des gares à rouvrir, le déplacement de notre déchetterie, l'aménagement des berges de la Touloubre et bien sûr la sécurité des Venellois face aux risques d'incendies, d'inondation, contre l'insécurité.

Nous avançons mais l'opposition s'inscrit dans une position d'obstruction de principe qui n'est pas sans rappeler la stratégie de certains, au niveau national, voulant paralyser nos institutions et empêcher notre commune d'avancer.

Rien ne sert de brandir des mensonges comme des vérités pour exister, voilà une posture politique des plus délétères qui ne fera pas avancer Venelles. Il

faut surtout s'impliquer davantage ! Approfondir les dossiers et formuler des contre-propositions concrètes requiert beaucoup de temps. Manifestement, la liste d'opposition n'est pas disposée à une telle implication.

Dernièrement, la Mairie a reçu un recours déposé par l'opposition évoquant notamment le cas d'un élu qui vient de rejoindre la majorité municipale, en mars dernier. Il était secrétaire adjoint au bureau d'une association, poste duquel il a démissionné dès la tenue de l'assemblée générale. Cette dernière ayant été fixée à une date postérieure au conseil municipal du 5 avril, il aurait dû se déporter lors du vote des subventions intervenu pendant cette séance.

Mais de là à crier au conflit d'intérêt et à menacer d'annulation l'attribution des subventions aux associations venelloises c'est trop, et particulièrement quand la structure en question voit sa subvention baisser de moitié.

L'opposition devrait faire usage des termes adéquats au lieu d'utiliser un vocable qui laisse penser que l'affaire est d'ordre pénal. Il n'en est rien, c'est une irrégularité administrative, il n'y a aucun conflit d'intérêt.

Quand nous travaillons régulièrement avec l'ensemble des habitants, pour Venelles en transition, pour le pôle culturel, plus de solidarité et de nombreux autres projets, nous ne pouvons que regretter amèrement de ne pouvoir travailler avec l'opposition.

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA,
Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT,
David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY,
Gisèle GEILING, Serge EMERY, Christiane TCHAREKLIAN,
Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ,
Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ,
Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD,
David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD,
Thibault DEMARIA, Olivier BRUN

OPPOSITION MUNICIPALE

À la demande des élus de l'Opposition, la mise en page respecte le document initialement transmis par ces derniers pour publication.

On se réjouit que nos participations au Venelles Mag soient source d'inspiration de la majorité municipale. Disposant de notre article bien deux mois avant sa sortie, elle s'autorise un droit de réponse qu'elle n'a pas, et reprend nos contributions.

Quand nous faisons une tribune sur l'action sociale de Venelles et son CCAS, la majorité municipale prend 4 pages pour parler du CCAS.

Quand nous faisons une tribune sur l'environnement et l'utilité des haies végétales, on retrouve dans le venelles mag suivant un article sur l'environnement et l'utilité des haies végétales.

On serait sincèrement satisfaits de contribuer à ces articles, s'ils étaient suivis d'actes.

Pourquoi les élus minoritaires n'ont voté ni le budget, ni les subventions aux associations ?

Nous n'avons pas voté le budget pour des raisons de grands désaccords avec la politique urbanistique, sociale, environnementale ou encore la protection de la biodiversité. Nous déplorons le déficit substantiel en matière de logements sociaux sur notre commune.

Nous sommes aussi en désaccord avec la politique d'externalisation des projets vers des cabinets extérieurs. Nous préfererions que les pénalités, et honoraires versés, soient attribués à l'enfance et la jeunesse, par exemple.

Nous avons également été dans l'obligation de voter contre les subventions versées aux associations pour les raisons suivantes :

1. Depuis le début du mandat le montant des subventions baisse chaque année

2019/ 2020 : 349 212 euros

2020/2021 : 339 862 euros, une baisse drastique de 9,45%. Subventions gonflées artificiellement avec deux primes Covid et une prime coupe de France

2021/2022 : 329 952 euros. On accuserait une baisse de 19% par rapport à l'an dernier si une association sortie du chapeau ne raflait pas 20 000 euros et ne coiffait au poteau un grand nombre d'associations.

Les associations les plus touchées par cette baisse sont celles de l'enfance et la jeunesse : - 37%, la culture : - 14%, le sport : - 19%.

Quant au CCAS, le poste « aides et secours » diminue de 14,71%.

2. Absence de critères prédéfinis d'attribution des subventions

Une association sportive très dynamique, avec notamment beaucoup de jeunes engagées perd 80 % de sa subvention.

Motif avancé par la municipalité : elle a baissé ses cotisations pour compenser l'absence de cours pendant la période Covid. La municipalité a été choquée de cette situation.

Et pourtant, on est au cœur même des missions des associations. L'an dernier la municipalité a attribué une prime covid à deux associations pour compenser les difficultés rencontrées durant cette période. Pourquoi un tel revirement d'attitude et une gestion aussi inégalitaire entre les associations ?

Mais il est vrai que notre municipalité a une vision économique de la gestion associative et non pas sportive, culturelle, sociale... Et pour cause, une association qui est imposée à l'impôt sur les sociétés touche une subvention très substantielle. Ses actions ? Des actions commerciales.

D'autres associations, qui participent pourtant à la vie associative de la commune, se voient refuser systématiquement des subventions. D'autres encore en perdent la moitié...

De nombreuses collectivités ont adopté un règlement en matière de subventions qui définit les règles d'instruction, d'attribution, de contrôle ou encore d'évaluation des subventions versées par la collectivité aux associations.

Outil de transparence et de communication, il permet de préciser les règles du jeu et de rappeler la réglementation en matière d'attribution de subventions. A Venelles, aucun critère prédéfini. Motif : « c'est trop compliqué » On a donc une attribution arbitraire des subventions.

3. Des irrégularités

La municipalité a l'obligation de nous fournir les informations nécessaires à l'étude de la délibération, ce qu'elle a refusé. Un recours au Tribunal Administratif a été engagé.

Et plus grave encore : des conflits d'intérêt !

Lors du vote, et comme un seul homme, tous les conseillers municipaux de la majorité ont voté les subventions des associations. Certains d'entre eux sont membres du bureau de certaines associations et se sont donc attribués leur propre financement ! Anticor est informée de la situation !

La gazette des communes avait écrit : « Le mandat local 2020-2026 sera notamment celui de l'éthique publique et de la transparence, afin de renouer avec la confiance publique ».

Annie Mouthier, Jean-Yves Salvat, Marie-Claire Morin

4 juillet 2022

« Conseil municipal des jeunes » La jeunesse en action !

Viens faire bouger Venelles grâce à tes idées !



Tu es Venellois et tu es en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} ? Tu veux exprimer tes idées pour la ville, agir et concrétiser des projets qui te tiennent à cœur ?

Tu veux te réunir avec des jeunes de ton âge pour faire avancer Venelles ? Le « Conseil municipal des jeunes » est fait pour toi !

Environnement, loisirs, sports, solidarité, sécurité, vivre ensemble, citoyenneté... Tu seras libre d'aborder tous les sujets qui te semblent importants pour ta ville.

Tu pourras ainsi découvrir le fonctionnement démocratique des institutions municipales, participer à la vie locale, t'initier à la prise de parole, au débat collectif voire à la négociation, permettre à Venelles de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse. Les élus adultes pourront consulter le « Conseil municipal des jeunes » pour bénéficier des avis de ses membres sur des projets ou des décisions, dans de nombreux

domaines. Tu représenteras la jeunesse venelloise et encourageras les échanges entre jeunes, élus locaux et adultes citoyens.

Comment ça marche ?

Ce Conseil est nommé pour deux ans. Il se réunit trois fois par an, chaque trimestre, sauf l'été. La séance d'installation se tiendra en décembre 2022. Les séances sont présidées par le Maire ou l'un de ses représentants.

À partir de janvier 2023, les jeunes conseillers municipaux se réuniront également une fois toutes les six semaines, entre chaque vacances scolaires, dans le cadre de commissions thématiques. Ces dernières, encadrées par des adultes, serviront à travailler par petits groupes sur les propositions qui seront présentées lors de la séance trimestrielle du Conseil. Un calendrier sera établi sur l'année.

Tu veux rejoindre le mouvement ? Dépose vite ta candidature et les équipes de la Mairie te recontacteront à la rentrée des vacances de la Toussaint pour te rencontrer et t'expliquer concrètement en quoi ça consiste. S'il y a beaucoup de candidats, il faudra peut-être sélectionner les plus motivés mais l'objectif est de permettre au plus grand nombre de s'exprimer. [#venellesparticipative](#)

Comment déposer ta candidature ?

Fiche de candidature et autorisation parentale prochainement téléchargeables sur le site www.venelles.fr à renvoyer par mail à l'adresse service.jeunesse@venelles.fr ou à déposer en Mairie avant le vendredi 21 octobre.

[+](#) [d'infos sur venelles.fr](#)

Semaine bleue

Tous au rendez-vous !

Du 3 au 7 octobre, c'est sous le signe des loisirs que le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Ville de Venelles invitent les seniors à rire, s'évader, découvrir, se retrouver...



Le thé dansant : un moment fort de la Semaine bleue

Depuis plus de 70 ans, la Semaine bleue encourage des initiatives pour mettre en lumière le rôle et les préoccupations des aînés dans nos sociétés mais aussi renforcer les liens entre les générations. Cette semaine qui leur est dédiée privilégie l'évasion, la bonne humeur, le jeu, l'artistique et surtout les échanges...

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, après 60 ans c'est souvent une nouvelle page de sa vie qui s'écrit : chaque jour est propice à faire de nouvelles découvertes,

à se nourrir intellectuellement, s'entretenir physiquement et s'ouvrir aux autres.

Au programme de cette édition 2022 de la Semaine bleue à Venelles, on retiendra un voyage en bord de mer, un atelier chant multigénérationnel avec les enfants de l'association La petite récré, un thé dansant, un concert des Cigales d'or et un concours de pétanque. Et pour que chacun - les proches mais pas seulement - puisse découvrir les activités et l'accompagnement proposés

tout au long de l'année aux aînés à Venelles, le CCAS ouvrira ses portes à tous pour une après-midi festive. Laissez-vous tenter par cette expérience chaleureuse et joyeuse avec nos aînés pour porter un autre regard sur le vieillissement, comme nous y invite le slogan de cette opération nationale qui fête ses 70 ans : changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues.

#venellesanimée

+ d'infos sur [venelles.fr](https://www.venelles.fr) (>Agenda) et au CCAS : 04 42 54 98 00 ccas@venelles.fr - [venelles.fr](https://www.venelles.fr)

Le sentier d'Arsène, la feuille de chêne

Découvrez la forêt autrement

La forêt du parc des sports de Venelles abrite des arbres remarquables et une biodiversité variée. Un nouveau sentier nature aménagé permettra de découvrir pas à pas ce patrimoine naturel. Il sera inauguré à l'automne.

Ce parcours pédagogique, balisé sur 1,5 kilomètre pour une promenade facile d'environ une heure, permettra à chacun de connaître les richesses de la forêt méditerranéenne : les secrets des animaux qui la peuplent, les senteurs et vertus des espèces végétales...

Jalonné de dix panneaux d'explications ludiques sur le milieu forestier, le sentier a pour objectif de sensibiliser le public aux bons gestes en forêt et à la protection de son écosystème.

Facile d'accès, depuis le Nord et le Sud-Ouest du parc, l'itinéraire de cette boucle - biodiversité offrira aussi une belle vue sur la Sainte-Victoire et le Luberon.

[#venellesculturelle](#) [#venellesentransition](#)



Arsène la feuille de chêne, votre petit guide sur le nouveau parcours nature...



Le nom de notre rue

La mémoire de notre ville

À la suite de la remarquable exposition « Mémoires de rues », organisée en octobre dernier par l'Association généalogique venelloise, la municipalité a souhaité valoriser l'important travail de collecte d'informations.

Une partie de cette histoire collective devrait être de nouveau partagée courant septembre grâce à des panneaux dotés de QR codes répartis dans la ville. Le mystère est définitivement levé sur les personnalités

venelloises ayant laissé leur nom sur nos plaques de rue...

+ L'exposition sera également de nouveau visible à la voûte Chabaud pendant les Journées du patrimoine. Voir le dépliant distribué avec ce magazine.

Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2022

SEPTEMBRE

SAMEDI 3

#venellesanimée

Forum des associations 2022

10h > 16h30 – Parc des sports

04 42 54 93 32

service.sport.vieassociative@venelles.fr



MARDI 6

#venellesanimée

Mardi ciné-enfants

Les Croods 2

17h30 – Salle des fêtes

Gratuit sur réservation

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr

SAMEDI 10

#venellesculturelle

Concert chanson française

Gérard Morel

20h30 – Salle des fêtes

MJC – 04 42 54 71 70

mjcprest@gmail.com

MARDI 13

#venellesengagée

Collecte de sang

15h > 19h30 – Parc des sports

EFS – 04 91 18 87 90

#venellesentransition

Coaching

Session emploi 2022 : réunion d'informations

9h > 12h – Salle des Logissons

04 42 54 98 00

ccas@venelles.fr



JEUDI 15

#venellesculturelle

Conférence

Les fouilles archéologiques effectuées à Aix depuis 2015 par Nuria Nin

19h30 – Salle des fêtes

04 42 54 15 02 /

06 22 86 57 30

aux-sources-de@orange.fr

DU 16 AU 24

#venellesentransition

#venellesculturelle

Avançons ensemble vers une ville durable

Semaine du développement durable et Journées du patrimoine durable

Animations, visites, ateliers, découvertes...

Dans toute la ville - Gratuit
04 42 45 95 81

developpement.durable@venelles.fr

et 04 42 54 93 10

culture.animation@venelles.fr



(programme complet dans la brochure distribuée avec ce magazine)

DIMANCHE 25

#venellesportive

Judo

17^e Tournoi international par équipes seniors

9h > 16h – Halle Nelson Mandela

09 50 36 78 60

contact@jcvenelles.com



OCTOBRE

SAMEDI 1^{ER}

#venellesentransition
Nettoyons la nature
 9h > 12h – Parc des sports
 Recyclaïx : 06 64 36 67 03
lapeyredanielle97@gmail.com



VENDREDI 1^{ER}

#venellesculturelle
Concert chanson française
 Michèle Bernard / Frederic Bobin
 20h30 – Salle des fêtes
 MJC – 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

DU 3 AU 7

#venellesanimée
 #venellesengagée
Semaine Bleue
 Sorties, thé dansant, chant, concert...
 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr



MARDI 4

#venellesanimée
Mardi ciné-enfants
 La Légende de Manolo
 17h30 – Salle des fêtes
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

DU 8 AU 9

#venellesentransition
Recyclerie Éphémère - 11^e édition
 9h > 18h – Salle Grande Terre
 Recyclaïx : 06 64 36 67 03
lapeyredanielle97@gmail.com

SAMEDI 15

#venellesculturelle
Concert musiques actuelles
 Programmation en cours
 20h30 - Salle des fêtes
 07 82 36 34 39
contact@comparsesetsons.fr

JEUDI 20

#venellesculturelle
Conférence
La Cathédrale de la Major à Marseille par Jean Guyon
 19h30 – Salle des fêtes
 04 42 54 15 02 / 06 22 86 57 30
aux-sources-de@orange.fr

SAMEDI 29

#venellesanimée
Halloween
 Programmation en cours
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

NOVEMBRE

MARDI 8

#venellesanimée
Mardi ciné-enfants
Scooby
 17h30 – Salle des fêtes
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr



#venellesengagée
Collecte de sang
 15h > 19h30 – Parc des sports
 EFS – 04 91 18 87 90

JEUDI 17

#venellesculturelle
Conférence
Les Conciles de Césaire d'Arles par Yves Lefauconnier
 19h30 – Salle des fêtes
 04 42 54 15 02 / 06 22 86 57 30
aux-sources-de@orange.fr

LES 19 ET 20

#venellesportive
Bourse aux skis
 9h > 18h – ALSH Venelles ski club –
 09 85 08 13 26 / 07 68 72 12 72
skiclubdevenelles2@gmail.com



SAMEDI 19

#venellesculturelle
Concert chanson française
Jourdàa
 20h30 – Salle des fêtes
 MJC – 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

SAMEDI 26

#venellesculturelle
Concert musiques actuelles
 Programmation en cours
 20h30 - Salle des fêtes
 07 82 36 34 39
contact@comparsesetsons.fr

DÉCEMBRE

DU 2 AU 3

#venellesengagée
Téléthon
 Animations solidaires
 Programmation en cours
avah.venelles@gmail.com

MARDI 6

Mardi Ciné-enfants Norm
 17h30 – Salle des fêtes
 Gratuit sur réservation
 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

DU 2 AU 4

#venellesanimée
Festivités de Noël
 Programmation en cours
 04 42 54 93 10
culture.animation@venelles.fr

DU 10 AU 17

#venellesculturelle
Concert de musiques actuelles
 Programmation en cours
www.comparsesetsons.fr

Numéros utiles

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale :** 04 42 54 93 40
- **Gendarmerie :** 04 42 54 25 70
- **SOS Médecin :** 3624
- **Médecin de garde :** 04 42 26 24 00
- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25
- **Urgences Hôpital d'Aix :** 04 42 33 90 28
- **Hôpital privé de Provence :** 04 42 33 88 00
- **SOS vétérinaire :** 0899 700 680
- **Urgence dentaire :** 08 92 56 67 66

• Écoles :

- Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
- Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
- Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
- Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
- Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49

• Périscolaire :

- École des Cabassols : 06 68 67 65 40
- École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
- École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
- École du Mail : 06 21 44 25 80
- École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles :** 04 42 54 16 16

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h > 12h et 13h > 17h
et samedi : 9h > 12h

- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service scolaire : 04 42 54 52 52
- Service jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30

- **La Poste de Venelles :** 3631

- **Centre aquatique Sainte Victoire :** 04 88 72 93 10

- **Déchetterie :** 08 10 00 31 10

- **Aix en bus :** 09 70 80 90 13

- **Régie des eaux du Pays d'Aix :** 04 42 54 33 82

- **ENEDIS :** 09 72 67 50 13

- **GRDF :** 09 69 36 35 34

- **Sous-préfecture :** 04 42 17 56 00

Nouveaux professionnels

*Votre contact : Claire GUASCH – Chargée de mission Économie,
Commerce et Protocole – Tél. : 04.42.54.93.35 - c.guasch@venelles.fr*

Accessoires - Bijoux

Les Bijoux de Nina

Vente en ligne

Tél. : 06 65 37 32 17

ninadphotos@hotmail.com

<http://www.latelierdecodenina.com/boutique/>

Plomberie - Chauffage

YCPC

302 rue de la gare c/o Morphoburo

Tél. : 07 82 78 19 91

ycpc.plomberiechauffage@gmail.com

Traiteur et événementiel

Event by us

1 bis rue de la bergerie

Tél. : 07 81 12 52 07

ilo.campillo@gmail.com

<https://eventbyusprovence.com/>

Graphisme – Motion Design

Joséphine Léturgie

22 rue du 8 mai 1945

Tél. : 06 30 19 68 84

josephineleturgie@gmail.com

<https://josephineleturgie.com/>

Orthophoniste

Roseline Cluniat

Tél. : 06 16 91 60 03



Carnet

Naissances

Léo CELOUDOUX né le 26 avril 2022
 Baptiste VENTRE né le 27 avril 2022
 Ambre GEFROY née le 6 mai 2022
 Emma CHBEIR née le 6 mai 2022
 Charlie GUINGRICH née le 11 mai 2022
 Nolann PEYRE SERRA-TOSIO né le 14 mai 2022
 Marcel BLAQUIERE né le 22 mai 2022
 Gaspard DUGRÉ né le 2 juin 2022

Aliénor BAGNOL née le 16 juin 2022
 Marielle BAGNOL née le 16 juin 2022
 Elise ACHARD née le 19 juin 2022
 Louis BEAUVOIS né le 21 juin 2022
 Rose PHEULPIN née le 24 juin 2022
 Lisandre MARTIN-LAUZIER né le 22 juin 2022



Louis BEAUVOIS né le 21 juin 2022

Mariages

Caroline BONDYFALAT et Olivier RIMBAUD le 28 mai 2022
 Pascale ROUZAUD et Maxime MIOSSEC le 4 juin 2022
 Eulogia PELLEGRINO et Arnaud AUBRY le 4 juin 2022
 Carla SICARDI et Leïla KHEZZANE le 11 juin 2022
 Sandrine PANAGIOTIS et Franck MUNOT le 18 juin 2022
 Ghislaine FRANGIONI et Natacha CARRÉ le 18 juin 2022
 Naïma MARC et Anthony DÉROCHE le 24 juin 2022
 Jessica DAURIAC et Cédric GÉRACI le 25 juin 2022
 Kevin VAPILLON et Hervé BESNARD le 25 juin 2022
 Isabelle VANWORMHOUDT-RENARD et Denis HEINZ le 1^{er} Juillet 2022
 Eméline CASALTA et Thomas MOZZICONACCI le 2 juillet 2022
 Chloé DUVIVIER dit SAGE et Martin de CLERMONT TONNERRE le 8 juillet 2022



Mariage d'Anthony et Naïma



PACS de Sébastien et Angélique et baptême de leur fille Léna

Décès

Valérie HEBRARD décédée le 21 mars 2022 (56 ans)
 Serge DUBOS décédé le 25 mars 2022 (84 ans)
 Jeanne TOURILLON veuve ARLAUD décédée le 15 mai 2022 à (101 ans)
 Jean-Louis THOMAS décédé le 19 mai 2022 (78 ans)
 Alain KIMMEL décédé le 21 mai 2022 (77 ans)
 Julien VILLE décédé le 22 mai 2022 (23 ans)

Annik KODJAYAN veuve FOSTOKJIAN décédée le 26 mai 2022 (82 ans)
 Adina BALLIANA veuve CARCELLER décédée le 26 mai 2022 (95 ans)
 Eugénie PADILLA veuve BARRAGAN décédée le 31 mai 2022 (71 ans)
 Edouard DESWARTE décédé le 1^{er} juin 2022 (48 ans)
 Jeannine LANTRAN veuve TERRES décédée le 13 juin 2022 (93 ans)

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire.
Le samedi matin sur rendez-vous : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants.
Sur rendez-vous au : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et l'espace public.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 37

Au centre communal d'action sociale

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13**
Sur rendez-vous : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Mission locale**
Sur rendez-vous : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap**
Sur rendez-vous : 0 800 400 413
- **Plan Local Insertion et Emploi**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs**
Sur rendez-vous : 04 42 59 64 53

• UFC Que Choisir

Sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h :
04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants** : 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances** : 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice** : 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** : chaque 1^{er} mardi du mois, l'après-midi au service urbanisme de la mairie au Pôle aménagement - 302 rue de la gare - Immeuble l'Ombrière, rez-de-chaussée, Bât. C - Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16

À la salle Lou Triboulet

- **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h

Calendrier

SEPTEMBRE

- DIMANCHE 4
Pharmacie de PEYROLLES
- DIMANCHE 11
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 18
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 19
Pharmacie TROCELLO
- DIMANCHE 25
Pharmacie de JOUQUES

OCTOBRE

- DIMANCHE 2
Pharmacie de LA TOULOUBRE
- DIMANCHE 9
Pharmacie du LEONARDO
- DIMANCHE 16
Pharmacie DU SOLEIL
- DIMANCHE 23
Pharmacie TROCELLO
- DIMANCHE 30
Pharmacie DES LOGISSONS

NOVEMBRE

- MARDI 1^{ER}
Pharmacie de PUYRICARD
- DIMANCHE 6
Pharmacie DU SOLEIL
- VENDREDI 11
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 13
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 20
Pharmacie de JOUQUES
- DIMANCHE 27
Pharmacie de LA TOULOUBRE

Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL

56, rue Maurice Plantier
13770 VENELLES
04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS

100, av. des Logissons
13770 VENELLES
04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL

Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 PUYRICARD
04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE

Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 PUYRICARD
04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD

2, chemin des écoles
13540 PUYRICARD
04 42 92 10 45

Pharmacie LEONARDO ET POPPE

4, avenue du Cours
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE
04 42 61 95 43

Pharmacie TROCELLO

9, avenue de la Bourgade
13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE
04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN

1, av. de la Pourane
13650 MEYRARGUES
04 42 57 50 16

Pharmacie AMORETTI

24, Route Nationale
13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE
04 42 57 80 39

Pharmacie MENARD/BOUVARD

1, bd. du Réal
13490 JOUQUES
04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



Collecte en porte à porte :
pensez à sortir votre
bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols,
Fontcuberte, Centre-Ville,
Hauts-le-Venelles, Gendarmerie,
Grande terre.

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 mercredi sur 2
- Bac noir : ordures ménagères
> Lundi et vendredi

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine,
Les Faurys, route de Couteron

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 jeudi sur 2
- Bac vert : ordures ménagères
> Mardi et samedi

⊕ Le calendrier détaillé des jours
de collecte est disponible sur
venelles.fr (> Venelles au
quotidien > Propreté/déchets)

LE REFLEXE « RECYCLETTE » ! - parking de l'école Marcel Pagnol. Venez recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques, bouchons.

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Ramassage des encombrants

Le 3^e mardi de chaque mois, un service de ramassage des encombrants est à votre disposition - 04 42 91 49 00

SEMAINE BLEUE

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

du 3 au 7 octobre



Sortie en bord de mer
thé dansant, chant, concert...

Changeons
notre regard
sur les aînés

2022

+ Renseignements et inscriptions : 04 42 54 98 00
ccas@venelles.fr

COACHING EMPLOI

session septembre > décembre

mardi 13 sept. 9h > 12h



Réunion
d'information

2022

Salle des Logissons
+ d'infos : 04 42 54 98 00

venelles.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sam. 3 sept. 10h > 16h30



À chacun son asso !
Animations & Démonstrations

2022

Au parc des sports - Food trucks sur place

+ service.sport.vieassociative@venelles.fr
04 42 54 93 32

JUDO



TOURNOI INTERNATIONAL
ÉQUIPES - SENIORS

Dim. 25 septembre
9h > 16h

PARC DES SPORTS
Halle Nelson Mandela



2022

+ Contact : 09 50 36 78 60
contact@jcvenelles.com